

## Discours des vœux 2018 :

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les représentants du monde économique,

Mesdames, Messieurs les responsables associatifs,

Mesdames, Messieurs,

L'an dernier j'ouvrais ce discours par une interrogation sur ce que l'histoire retiendrait de l'année 2016, en tentant de séparer les faits marquants des anecdotes. C'est à coup sûr un exercice périlleux. C'est rarement un exercice consensuel. Alors pourquoi y revenir en 2017 ? Sans doute parce que la séquence électorale de 2017 fait consensus sur le caractère inattendu de son issue.

Qui parmi nous, il y a un an, aurait parié sur l'élimination dès le premier tour de l'élection présidentielle des deux candidats issus des primaires de droite et de gauche ? Je vous accorde que début janvier, à gauche le nom du candidat n'était pas connu et qu'il n'a finalement pas été celui que les observateurs politiques attendaient.

Qui parmi nous, il y a un an, aurait parié sur la victoire d'Emmanuel Macron, plus jeune président de la 5<sup>ème</sup> république, accédant à la plus haute fonction électorale sans avoir jamais exercé un autre mandat électif avant ?

Vous peut-être. Pas moi en tout cas ! Je le confesse sans difficulté, d'autant plus que je n'étais pas en phase avec ce choix inattendu de l'électorat français. Et vous le savez, l'engagement militant donne souvent de telles œillères qu'il rend parfois aveugle. C'est une leçon que je tire des scrutins du printemps dernier. C'est, je crois, l'un des messages que vous, électeurs, avez voulu faire passer.

Une autre leçon est sans doute la terrible crise de confiance qui existait entre les citoyens et les élus, au moins nationaux mais sans doute aussi locaux puisque le vent du changement n'a épargné que peu d'entre eux aux élections législatives.

Il y a un an dans mon discours, j'attirais votre attention sur les deux risques démocratiques qu'étaient la démagogie et le volontarisme impuissant avec des décideurs tellement persuadés d'avoir raison qu'ils ne se réinterrogent jamais sur leurs choix. Je vous disais que le chemin entre ces deux écueils est souvent étroit et sinueux mais qu'il est le seul qui permet la marche de la démocratie vers plus d'humanisme et de progrès social. Je crains malheureusement que les scrutins du printemps dernier n'aient, par le choix des électeurs, partagé le pays dans un manichéisme entre ces deux écueils aussi stérile que pouvait l'être l'affrontement gauche-droite.

Ainsi toutes les décisions prises depuis l'été sont réputées relever du pragmatisme et de l'efficacité pour emmener notre pays vers un nouveau monde. Et tous ceux qui expriment des doutes sont ignorés ou dénigrés comme démagogues et populistes. Ce n'est, à mon sens, pas bon, sur le long terme, pour la démocratie qui relève d'une pensée infiniment plus complexe.

A l'échelle locale, cette complexité s'exprime dans la diversité des histoires, des situations et des choix des territoires, communaux, intercommunaux, départementaux ou régionaux. Malheureusement, lors du dernier congrès de l'association des maires de France, fin novembre à Paris, j'ai senti dans plusieurs interventions gouvernementales – y compris dans celle du premier ministre – a minima une méconnaissance sinon une négation de cette diversité et une volonté très forte d'harmonisation – j'irai jusqu'à dire de recentralisation – sous le prétexte de devoir prendre des mesures techniques indispensables. C'est le cas sur le financement des collectivités par exemple avec le plafonnement annoncé des dépenses

de fonctionnement sans tenir compte ni de la situation économique réelle de chacune des collectivités ni de leurs compétences obligatoires et encore moins de leur évolution économique des années précédentes. Cette mesure ne serait pas bonne pour notre commune. En 2018, elle reste limitée aux régions, aux départements – en fragilisant des dispositifs sociaux ou l'aide aux personnes âgées et handicapées - et aux plus grosses des communes et intercommunalités. Cette année, elle ne nous concernera pas directement mais indirectement puisque Rennes Métropole sera soumise à ce plafonnement. En 2019 ou 2020, elle pourrait être appliquée à toutes les communes si les effets n'apparaissent pas assez substantiels au gouvernement.

C'est une mesure encore plus injuste pour les territoires qui connaissent un développement démographique et économique et entendent poursuivre dans cette voie.

C'est le cas de notre commune dont la population augmente régulièrement (en moyenne de 1.1% par an, comme l'ensemble de la métropole rennaise) et qui continue à accueillir des entreprises en particulier dans nos zones d'activités – celles qui existent sont presque pleines mais nous avons engagé les discussions avec Rennes Métropole pour l'aménagement d'une nouvelle zone au nord de celle de Joval.

En 2017, les nouveaux habitants se sont pour une bonne part installés dans des maisons ou immeubles neufs. Ainsi, les 20 logements sociaux remplaçant notre ancienne MAPA ont été livrés en juin et j'ai eu le plaisir en décembre de remettre leurs clés aux 12 ménages s'installant dans les maisons-appartements réalisées par la SECIB dans la ZAC Champ du Botrel. Ces nouveaux habitants s'installent aussi fréquemment dans des appartements et maisons existants. En effet les droits de mutations perçus par notre ville continuent à augmenter ce qui atteste du dynamisme de l'immobilier ancien. Ce

n'est pas intuitif puisque ceux qui cherchent des logements me disent qu'ils voient peu d'annonces à Acigné. C'est surtout signe que les ventes se font facilement et rapidement sans qu'il soit besoin de passer des annonces. Afin de poursuivre notre développement, l'année 2017 a été celle du lancement des aménagements et de la viabilisation des terrains de la ZAC Botrel 1. 2017 a également été marquée par plusieurs acquisitions foncières en ville afin de pouvoir poursuivre à terme des opérations de renouvellement urbain.

Le développement de la commune et l'augmentation de la population imposent également de faire évoluer nos équipements et services publics. Ainsi, la numérisation de l'école élémentaire se poursuit avec l'installation l'été dernier de vidéos projecteurs interactifs dans les classes de CM1 et CM2. Dans la suite de ce qui a été fait dans le bâtiment principal de la mairie, des travaux d'amélioration fonctionnelle et de performance thermique ont eu lieu dans la mairie annexe cet automne. Ils permettent d'offrir de meilleures conditions de travail à nos agents.

Cet instant me donne la possibilité de remercier chaleureusement tous les agents de la ville pour leur travail et leur engagement quotidien au bénéfice de tous les habitants d'Acigné. Je sais que nous, élus, vous demandons beaucoup. Puisse ces mots qui, je vous l'assure, viennent du fond du cœur, vous témoigner de ma, de notre reconnaissance pour tout ce que vous faites.

Parmi les travaux majeurs qui ont eu lieu en 2017, je ne peux oublier de mentionner la création à la Lande Guérin d'un nouveau terrain de grand jeu en herbe, comprenez d'un nouveau terrain de rugby (il devrait être jouable d'ici quelques mois) et les évolutions du complexe sportif du Chevré. Bien entendu, l'édification du local buvette et la mise en place d'une clôture autour du terrain d'honneur de foot sont les plus visibles mais je veux insister pour dire que des travaux importants ont aussi concerné les sports qui se pratiquent en salle.

Malgré quelques aléas de calendrier, cette opération est arrivée à son terme et a été conduite en concertation étroite avec les responsables des différentes associations sportives.

Ce dialogue constant et toujours franc entre la ville et les associations – sportives ou dans d'autres domaines – est nécessaire et toujours fructueux. Il est le gage de projets réussis qui renforcent tant l'image de la ville que la qualité de vie dans notre commune. A travers ces échanges, je mesure la contribution de toutes les associations acignolaises à la vie de la cité, à la vie citoyenne. Je salue tous les responsables et bénévoles associatifs présents ou non ici pour les actions menées qui concourent tant à la convivialité et au vivre ensemble dans notre cité.

Puisque j'ai prononcé le mot de convivialité je ne peux terminer ce moment de bilan 2017 sans mentionner les Fins Gousiers et l'anniversaire des 20 ans du Marché de Noël. Comme chaque année ce fut une réussite et, je crois, un passage de témoin réussi dans l'association.

Pour ne pas être trop long, je ne peux citer tous les événements et moments de rencontre traditionnels – même si certains sont assez récents – qui ont émaillé 2017. Vous en avez eu un aperçu dans le diaporama en entrée de cette cérémonie – vous avez ainsi pu voir ma dextérité au tricot - et un autre dans le zoom du bulletin municipal. La plupart d'entre eux pavera notre chemin festif et d'animation pour 2018. Je ne peux pas non plus en faire la liste exhaustive.

Pourtant, il est une action faisant le lien entre 2017 et 2018 dont je ne peux pas ne pas parler. Il s'agit de « Et Viva Europa » dont les images des premiers rendez-vous fermaient le diaporama d'introduction. Tant la journée de lancement que les cafés découverte ou les petits déjeuners qui ont déjà eu lieu sont des succès. A chaque fois plusieurs dizaines d'Acignolais sont venus s'instruire et se divertir autour de l'histoire, des traditions et de la culture de nos voisins européens.

Portugal, Espagne, Hongrie, Royaume-Uni et bientôt Allemagne, Roumanie et Russie, proches ou plus éloignés, tous sont nos voisins, nos cousins, nos amis. C'est le message que « Et Viva Europa » veut propager, et je crois que nous réussissons.

Pour cela je veux remercier l'ensemble des acteurs qui ont pris part ou prendront part aux actions de toutes cette saison. En premier lieu, je tiens à remercier tous les élus qui s'impliquent dans ce projet mais aussi nos comités de jumelage, tous leurs membres et plus spécialement Monique Guillot, présidente de Acigné Seica-Mare et Jean-Luc Girot, président de Acigné Wachtendonk.

La présence de nombreux acignolais aux premières rencontres montre l'appétit – le mot est choisi à dessein puisqu'il y a, à chaque fois, dégustation – de notre commune pour ces animations. Je crois que cela tient à la diversité des propositions née de l'engagement et de la mobilisation de nombreuses associations et au-delà de beaucoup de citoyens.

Aussi je ne doute pas que le week-end du 30 juin et 1er juillet en présence de nos amis allemands et roumains sera un grand moment qui marquera les mémoires acignolaise – même si la France ne se qualifie pas, cher Jean-Luc, pour les quarts de finale de la coupe du monde de football en Russie.

Puisque j'en suis au football, je peux vous annoncer que 2018 verra le remplacement du terrain d'honneur en herbe par un terrain synthétique. Les travaux auront lieu à l'été. C'est un équipement attendu depuis longtemps par le club de football. Il permettra de disputer les matchs des équipes séniors mais aussi des équipes de jeunes en toute saison et facilitera également les activités physiques en extérieur pour les enfants de nos écoles.

Comme je sais que c'est parfois un peu sensible, je préfère vous dire immédiatement que la pratique du rugby ne sera pas en reste puisque

le nouveau terrain en herbe de la Lande Guérin sera complété par la construction de vestiaires adaptés à toutes les pratiques du club. De plus, avec la construction du terrain synthétique, l'actuel terrain stabilisé entre les salles du Chevré et le multi-accueil Chrysalide perdra ses derniers usages. Cela ouvre la voie à la construction à sa place de nouveaux équipements pour nos enfants, pour des pratiques sportives ou de loisirs.

Notre réflexion d'élus est en cours dans une vision globale de l'évolution de la commune et des besoins des acignolais. Elle touche tous les domaines – sports, loisirs, cultures, enfance, jeunesse, associations – et tous les lieux de la commune – Chevré, Lande Guérin, Joval, La Motte. Dans quelques semaines, cette réflexion débouchera sur un plan pluriannuel d'investissements car notre capacité à produire de nouveaux équipements, à investir donc, sans recours à l'emprunt existe. La chambre régionale des comptes l'a souligné dans son rapport de la fin d'année 2017. C'est le fruit de nombreuses années d'effort pour conserver des finances saines. C'est pourtant assez atypique quelle que soit l'échelle territoriale que l'on observe.

Parmi les projets à venir, il y a un an, je vous parlais de celui que nous conduisons en partenariat avec Aiguillon Construction et le Temps du Regard en vue de réaliser des logements pour des personnes en situation de handicap sur le terrain en face de l'EHPAD-l'Adagio. Depuis un an, le Temps du Regard a ancré sa présence à Acigné avec un accueil de jour – rue des Charpentiers désormais – plus fréquemment ouvert et avec plus de places autorisées. Les discussions menées l'été dernier avec le conseil départemental ont été fructueuses, avec la confirmation d'un soutien et d'une prise en charge financière partielle des coûts de fonctionnement. C'est un signal très positif qui ouvre la porte à la recherche de mécénat d'entreprises et de financements citoyens. Les conditions de la participation de tous à la mise en œuvre du jardin partagé sont réunies, ce qui a conduit à la

formation du collectif « les jardiniers du Botrel », liant le Temps du Regard et les associations Courants Alternatifs et les Mains Vertes Acignolaises. Les Jardiniers du Botrel n'attendent plus que la participation de chacun de nous pour affermir les liens. Enfin, le projet immobilier s'affine. Le permis de construire pourrait être déposé avant le printemps 2018.

Ce permis de construire sera sinon le dernier, l'un des derniers de la ZAC Champ du Botrel. C'est ce qui nous a conduit à démarrer en 2017 l'aménagement de la ZAC Botrel 1. 7 des 26 lots libres de la première tranche sont aujourd'hui attribués. Nous avons également choisi Maisons création comme constructeur pour la première série de 9 lots denses régulés – une maison neuve sur un terrain de 290 m<sup>2</sup> maxi pour moins de 200000€ TTC. Enfin, des discussions sont très avancées pour l'attribution deux îlots de semi-collectifs ou collectifs. L'un des deux devrait être attribué au groupement SECIB/SA Les Foyers pour l'édification de deux bâtiments, l'un en accession libre, l'autre en locatif social. La particularité est que ces deux bâtiments seraient réalisés par l'architecte Thierry Soquet – qui a construit notre multi-accueil Chrysalide - en ossature bois donc en maximisant l'utilisation de matériaux naturels et en optimisant la performance énergétique.

Le choix de retenir ce projet démontre, à mon sens, une nouvelle fois l'ambition d'Acigné d'être une commune solidaire – il s'agit pour partie de logements sociaux - et ancrée dans le développement durable. Construire des bâtiments neufs très performants du point de vue énergétique est l'une des actions majeures du plan d'action énergie que nous avons adopté au conseil municipal de décembre 2017 et qui viendra en appui du plan climat air énergie territorial de Rennes Métropole qui sera adopté en avril 2018. Les deux autres actions majeures concernent la mobilité – organisation annuelle de mise en selle, pour se déplacer autrement, soutien au Pédibus, encouragement à tous les modes de déplacement alternatifs à la



voiture solo – et l'exemplarité de la collectivité dans la performance énergétique de son patrimoine – bâtiments anciens comme neufs.

Ces actions sont la façon pour la commune de prendre sa part dans la transition énergétique en s'inscrivent dans des axes majeurs du plan climat métropolitain. Parmi les axes majeurs que je n'ai pas encore mentionnés figurent également la rénovation de l'habitat – ainsi vous avez tous du recevoir fin décembre ou début janvier un courrier rappelant l'existence de la plateforme ecoTravo de conseils aux particuliers - ou le développement des énergies renouvelables.

Comme je vous annonçais il y a deux ans qu'un développeur éolien s'intéressait à une zone de notre commune, il me semble normal de vous dire aujourd'hui deux mots sur l'avancement de ce projet. Des préaccords fonciers ont été signés au printemps 2016. L'ensemble des études environnementales – faune, flore, acoustique, études paysagères – a été conduit. Les principes et résultats en ont été présentés lors de réunions de concertation, tout comme des scénarios d'implantation possible des éoliennes. Un financement sous forme de prêt participatif a été sollicité avec succès principalement auprès des habitants d'Acigné et des communes riveraines. La phase de développement sera achevée d'ici quelques semaines ou quelques mois. Le développeur déposera alors auprès des services de la préfecture sa demande pour construire puis exploiter ces éoliennes.

Je ne suis sourd ni à l'expression des inquiétudes, ni même aux farouches oppositions – et il y en a, comme à chaque fois en France lorsqu'il s'agit de projets éoliens. Pour autant, j'ai reçu récemment du syndicat départemental d'énergie la fiche communale d'Acigné récapitulant notre consommation électrique à tous – particuliers, entreprises, bâtiments publics... J'ai comparé cette consommation à la production que pourraient avoir 3 éoliennes avec les technologies d'aujourd'hui. C'est très proche. 3 éoliennes modernes produiraient la totalité de l'électricité que nous consommons. Ne pouvons-nous pas

accepter collectivement les désagréments – surtout paysagers – de ces installations pour pouvoir affirmer que 100% de notre électricité est renouvelable ? N'est-ce pas cela prendre notre part dans la transition énergétique ?

Car c'est bien là le dernier axe majeur du plan climat métropolitain. Il s'agit de la mobilisation de chaque acteur qu'il soit public ou privé, collectif ou individuel, entreprise ou simple citoyen, chacun prenant sa part pour construire ce monde meilleur car plus durable auquel nous aspirons tous.

C'est dans ce monde meilleur, plus apaisé que nous espérons tous vivre et que nous rêvons de pouvoir construire de nouveaux et beaux projets. Ce monde est autour de nous si nous le voulons. Je vous souhaite pour 2018 de vous y promener, d'y faire fructifier vos projets et d'y trouver joie et bonheur.

Meilleurs vœux à tous. Merci de votre présence et de votre attention.

